Mairie 10e
www.mairie10.paris.fr
N° 03 - Avril-Mai-Juin 2009

Les Infos du 10e

Dossier
Priorité au logement

SOMMAIRE

P7 Vie des associations
Canal Saint-Martin : le chapiteau des associations est de retour

P11 Le 10e en mouvement
Propreté, l'affaire de tous

P14 Culture
L'outre-mer dans le 10e

P15 Portrait
Jean-Marie Bireaud, l'homme du canal, agitateur de convivialités

Ma mairie

www.mairie10.paris.fr

paris info Le 3975* Paris.fr
*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

> LA MAIRIE DU 10e
72, rue du Faubourg Saint-Martin
75475 Paris Cedex 10
www.mairie10.paris.fr

L'entrée des personnes à mobilité réduite se fait par le 1, rue Pierre Bullet.

> HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi - Vendredi : 8h30 à 17h.
Jeudi : 8h30 à 19h30.
Samedi : 9h à 12h30.
Services ouverts le samedi : célébrations des mariages, déclarations de naissance et décès, délivrance des actes de naissance, mariages et décès.

> ACCUEIL - INFORMATION
Tél. : 01.53.72.11.42
Rez-de-chaussée, côté escalier B.

> SECRÉTARIAT DES ÉLUS
Tél. : 01.53.72.10.00
2e étage, escalier B.

> ANTENNE DE POLICE
1, rue Hittorf - 75010 Paris
Tél. : 01.58.80.80.80 et 11.18
Ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h.

> BIBLIOTHÈQUE
4e étage, escalier B, fond du couloir.
Tél. : 01.53.72.11.75
Fax : 01.53.72.12.28
Mardi et vendredi : 10h à 19h.
Mercredi : 10h à 18h.
Jeudi : 14h à 19h.
Samedi : 9h30 à 12h30.

> DÉMOCRATIE LOCALE
Conseils de quartier : 01.53.72.10.77
Conseil de la Jeunesse : 01.53.72.10.74

> PERMANENCE DU DÉPUTÉ
Tony Dreyfus, député de la 5e circonscription (10e arrondissement) vous reçoit tous les jeudis de 15h à 16h30 au 77 rue du Faubourg Saint-Martin.

PERMANENCES

> BUREAU MUNICIPAL D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
Lundi : 9h30 à 13h.
Jeudi : 14h à 19h.
Vendredi : 13h à 17h.
4e étage, escalier B.

> OFFICE DU MOUVEMENT SPORTIF DU 10e
Tous les mercredis de 10h à 12h (sauf vacances scolaires),
5e étage, escalier B.
Président : Antoine Prost.
Tél. : 01.53.72.93.76
Mail : info@oms10paris.com

> HISTOIRE ET VIES DU 10e
4e étage, escalier B.
Tél. : 01.53.72.12.97
Présidente : Jeannine Christophe.
Jeudi : 16h à 19h (sauf vacances scolaires).

> RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES
Aide pour les démarches des personnes sans titre de séjour.
Le jeudi de 17h à 19h, sans rendez-vous.
Espace Hittorf.

> E.D.I.F.
(Energies Durables en Ile-de-France, Conseil aux particuliers sur les économies d'énergie)
Le premier lundi du mois de 11h à 13h, sans rendez-vous.
Salle Démocratie Locale.

> CAFAC (Confédération des Associations et Fédérations des Anciens Combattants du 10e)
Tous les jours de 9h à 9h30.
Espace Hittorf.

> A.D.I.L (Association Départementale d'Information sur le Logement)
Mardi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 16h15, mercredi et jeudi de 9h à 12h15 et de 14h à 16h45, sur rendez-vous pris à l'accueil.
Espace Hittorf.

> AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
Espace Hittorf,
rez-de-chaussée, côté escalier B.
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30, sans rendez-vous,
et de 14h à 16h, avec rendez-vous.
Le mercredi toute la journée sur rendez-vous.

> CONCILIATEURS DE JUSTICE
Mercredi de 14h à 17h : Madame Viala, sans rendez-vous.
Mardi de 14h30 à 16h : Monsieur Colas, sur rendez-vous au 01.53.72.11.42

> CONSEILLER FISCAL
Questions concernant les impôts locaux.
Lundi de 16h à 17h, sur rendez-vous.
Espace Hittorf.

> AVOCAT
Vendredi de 16h30 à 19h15 (sauf vacances scolaires), sur rendez-vous au 01.53.72.11.42, le matin même à partir de 8h30. Espace Hittorf.

> PACTE DE PARIS (Amélioration de l'habitat)
Vendredi de 9h à 12h, sur rendez-vous.
Tél. : 01.42.66.35.98. Espace Hittorf.

> MIRP
(Mission dans l'Industrie de la Régie Parisienne)
Aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation.
Mardi de 9h à 13h, sur rendez-vous pris à l'accueil ou au 01.53.72.11.42.
Espace Hittorf.

> PÔLE EMPLOI INSERTION
Le lundi de 13h à 17h,
sur rendez-vous pris à l'accueil.
Espace Hittorf.

> P.I.V.O.D. (Aide à la création d'entreprises)
Jeudi de 9h30 à 12h, sans rendez-vous.
Espace Hittorf.

> ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX FAMILLES TOUCHÉES PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER
Le premier vendredi du mois : de 10h à 12h, sur rendez-vous au 01.46.47.79.61.
Espace Hittorf.

> ANDEVA (Association Nationale de Défense des Victimes de l'Amiante)
Le premier mercredi du mois
de 17h à 19h, sans rendez-vous.
Salle Démocratie Locale.

> A.T.F (Association des Tunisiens en France)
Mercredi de 9h30 à 12h, sans rendez-vous.
Espace Hittorff.

LES INFOS DU 10e

Directeur de la publication : Rémi Féraud.
Rédaction : Milena Malenic, Xavier Simonin
Tél. : 01.53.72.10.00
Ont collaboré à ce numéro : Caroline Hartman, Géraldine Biaux, Emmanuel Conquer, Dominique Delord, Alban Dinin, Patrick Cognasson.
Crédits photographiques : Michel Tiard, Gérard Fernandez, Claude Colomb, Gérald Masnada, Paul Maurer, Arnaud Terrier/Ville de Paris, Gérard Sanz/ DJS/ Mairie de Paris, Marc Verhille/Mairie de Paris.
Réalisation : Agence Bolivie.
Impression : Morault.
Journal municipal trimestriel, imprimé à 60 000 exemplaires sur papier recyclé.

Retrouvez ce journal sur le site de la Mairie du 10e, en version consultable, téléchargeable et audio : www.mairie10.paris.fr

L'édito du Maire

Madame, Monsieur,

Vous m'avez confié il y a tout juste un an le mandat de maire du 10e arrondissement. Si les engagements que j'ai pris avec mon équipe seront tenus sur l'ensemble de la mandature, certains sont déjà entrés dans les faits.

Près de 500 logements sociaux ont été financés dans le 10e, alors que la pénurie de logements accessibles ne cesse de s'amplifier. Ils permettront de répondre en partie aux besoins (plus de 4 600 demandeurs dans notre seul arrondissement). Et nous poursuivrons cette action volontariste dans les années qui viennent, afin de préserver la mixité sociale.

L'accueil des enfants est également au coeur du projet de la municipalité. La transformation de l'ancien hôpital Saint-Lazare se poursuit ainsi activement et la Ville de Paris va y ouvrir cet été une nouvelle structure d'accueil de la petite enfance. Dans le même temps s'achèvent les travaux de la crèche du passage Delessert. Si bien que nous aurons d'ores et déjà créé une centaine de berceaux supplémentaires sur les 300 que nous voulons réaliser d'ici 2014.

Place de la république, «balcon vert» le long des voies de la gare de l'Est, rénovation du Louxor... : l'aménagement des quartiers demande plus d'une année, mais soyez certains que nos projets avancent. Depuis l'an dernier, nous avons en outre effectué des modifications pour améliorer la circulation sur le boulevard de Magenta et transformé l'espace situé devant le square Alban Satragne, qui était devenu très dégradé.

L'accueil des exilés, venant surtout d'Afghanistan et qui arrivent dans notre arrondissement depuis la fermeture de Sangatte, est évidemment un souci de tous les jours. L'Etat refuse toujours de prendre la mesure de ce problème dramatique, qui relève pourtant de sa responsabilité. Comme je m'y étais engagé avec Bertrand Delanoë lors de la campagne électorale, la Ville a permis à des associations dont la compétence est reconnue (Emmaüs et France Terre d'Asile) d'ouvrir une structure venant en aide aux exilés. Ce «kiosque» est situé au 218 du faubourg Saint-Martin et vient renforcer l'ensemble des actions de solidarité déjà mises en place.

L'équipe municipale défend sans relâche les moyens accordés à l'Ecole, face à une politique gouvernementale qui remet en cause tous les services publics sans se soucier ni de la cohésion sociale ni de l'égalité des chances.

Dans tous ces domaines, nous mettons en œuvre les projets pour lesquels vous nous avez accordé votre confiance, en veillant à ce que la solidarité et la défense de nos services publics soient une des priorités dans notre arrondissement pour faire face à la crise que nous traversons.

Avec mes sentiments dévoués,

Rémi Féraud
Maire du 10e arrondissement

...
L'accueil des exilés, venant surtout d'Afghanistan et qui arrivent dans notre arrondissement depuis la fermeture de Sangatte, est évidemment un souci de tous les jours. L'Etat refuse toujours de prendre la mesure de ce problème dramatique, qui relève pourtant de sa responsabilité.
...

LES CONSEILS DE QUARTIER « S'AFFICHENT »

Les réunions plénières trimestrielles de chaque Conseil de quartier du 10e font partie intégrante du paysage de la démocratie locale et du vivre ensemble dans l'arrondissement.
La commission « communication » constituée d'un ou plusieurs membres d'animation de chaque Conseil de quartier, s'est lancée l'objectif, il y a quelques mois, de rénover son image.

Une question hantait tous les esprits : comment être mieux repéré dans l'espace public, sur l'annonce des réunions des Conseils de quartier ?
Comment, par le support « affiche », donner envie aux habitants du quartier de venir échanger, dialoguer, proposer leurs options et opinions sur les projets de proximité ?

Une école de graphisme du 10e arrondissement, MJM Graphic Design, dont les locaux sont situés rue Dieu, a accepté de lancer un travail de recherche au sein de ses étudiants de troisième année.
L'enjeu : redessiner une affiche qui annonce la tenue des Conseils de quartier et qui puisse se décliner par code couleur dans chacun des six Conseils de quartier du 10e. Accessoirement, il a été demandé de travailler au graphisme d'un logo « Conseil de quartier ».

Un trimestre aura suffit pour recevoir une vingtaine de dossiers. Les membres de la commission « communication », après analyse et vote sur la pertinence des projets, ont isolé quatre d'entre eux qui se démarquaient de l'ensemble.

La démocratie participative et la transparence ayant été le fil conducteur de cette démarche depuis son origine, tous les membres des équipes d'animation du 10e ont été conviés à s'exprimer par vote sur leurs préférences autour des quatre projets proposés à leur sagacité.

Le projet n°3 est largement arrivé en tête, avec toutefois une demande insistante, celle d'intégrer le logo de la proposition n°2 en lieu et place de celui de la Mairie du 10e.
Quelques retouches graphiques sont encore nécessaires sur le projet lauréat. En mai, une cérémonie en Mairie récompensera les lauréats de l'école MJM Graphic Design.
Cette nouvelle signalétique fleurira sur les panneaux d'affichage des Conseils de quartier et sur les devantures de certains commerçants du 10e à l'approche de l'été.

• *Photo montage de l'affiche dans un abribus*

> Les projets

1

2

3

4

Rejoignez-nous !

> Contacts et documents sur :
www.conseilsdequartiersparis10.org
> Animateurs de la Commission :
Caroline Hartman et Emmanuel Conquer

LA COMMISSION SOLIDARITÉS INTERQUARTIERS **REGROUPE DES MEMBRES DES SIX CONSEILS DE QUARTIER DU 10e**

Depuis deux ans, elle tisse des liens avec les associations humanitaires qui œuvrent dans l'arrondissement.
Elle a été très active dans la demande du Kiosque d'information pour les personnes errantes (ouvert en octobre 2008 au 218 rue du faubourg Saint-Martin, géré par France Terre d'Asile et Emmaüs).

Elle a aussi insisté sur la création d'un espace bains-douches/sanitaires/bagagerie, rendu indispensable depuis la fermeture des consignes dans les gares.

Sur sa proposition, les Conseils de quartier ont déjà financé des équipements de sport pour centres d'hébergement. En juillet dernier, c'est un pique-nique avec les exilés du Jardin Villemin qui a été financé (1000€).

Nous étudions actuellement des demandes formulées par d'Espace solidarité Saint-Martin, la Croix-Rouge, Emmaüs, France Terre d'Asile. Des projets seront soumis au vote des habitants des différents Conseils de Quartier du 10e d'ici l'été : véhicule de transport électrique, ballons d'eau chaude pour douches existantes, matériel informatique...

Devant toutes les situations de détresse, la Commission reste persuadée qu'une meilleure perception des causes et des moyens d'intervention par les habitants est possible et nécessaire.
Nous avons obtenu l'autorisation d'y affecter -sous conditions- une partie des fonds d'investissement ; cela permettra de voir les résultats concrets qui devraient améliorer la qualité du vivre-ensemble.

CHARTE DE LA **PARTICIPATION**

Vous avez vu fleurir cette affiche pendant plusieurs semaines sur les panneaux d'affichage du 10e.

Vous habitez le 10e ? Vous y travaillez ? Vous y étudiez ? Vous utilisez les équipements et services de la Ville ? ... contribuez à la rédaction de la charte parisienne de la participation.

Deux urnes, installées en Mairie du 10e, ont permis à de nombreux habitants de s'exprimer sur l'idée qu'ils se font de la participation citoyenne dans une ville comme Paris. L'expression par Internet a été aussi très souvent utilisée.

Les habitants du 10e ont très largement contribué à enrichir la réflexion parisienne en vue de l'élaboration d'une Charte parisienne qui s'inscrit dans un cadre global et concerne toute la ville.

Cette charte va poser les valeurs communes, les principes, les définitions sur la participation publique au sens large : expression des usagers, citoyens, habitants, dans le cadre de démarches de concertation, dans les instances participatives, à travers les équipements publics...

Cette charte, rédigée dans une très large concertation, sera proposée au vote du conseil de Paris avant l'été par Hamou Bouakkaz, maire adjoint de Paris en charge de la démocratie locale et de la vie associative auprès de Bertrand Delanoë.

QUAND LA SOLIDARITÉ se conjugue au numérique

La MdA 10 (maison des associations du 10e) accueille à ce jour près de 200 associations. Ces associations disposent de moyens administratifs mis gratuitement à disposition par la Ville, comme l'accès aux ordinateurs, à Internet, mais aussi à des salles pour y tenir leurs réunions d'organisation. Elles peuvent également se domicilier à la MdA 10 et y avoir une boite à lettres permanente. Une d'entre elles, l'association AlterNet 21 y joue un rôle particulièrement actif.

Pouvez-vous nous expliquer l'objet de votre association AlterNet 21 ?

C'est une association qui œuvre dans la solidarité numérique spécialisée dans le service à la personne à travers l'installation de l'Internet bon marché à domicile, sa maintenance et l'accompagnement à l'usage de ce dernier.

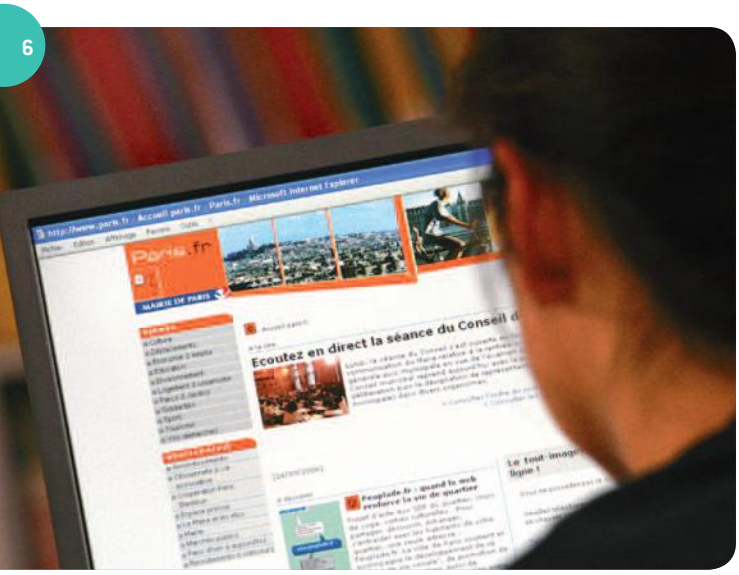

Qu'entendez-vous par « installation » ?

L'installation consiste à définir avec la personne ses besoins, notamment ceux de la téléphonie par internet. A partir de là, soit la personne fait elle-même la demande d'Internet à l'opérateur qu'elle choisit soit elle nous confie le soin de faire la démarche auprès du fournisseur d'accès. A réception de la ligne ADSL et/ou de l'équipement prévu, nous apportons gratuitement le poste de travail (PC recyclé par le Chantier d'insertion TAE) et nous procédons à l'installation chez le client et aux initiations attendues.

Pouvez-vous nous expliquer l'objet de votre association AlterNet 21 ?

En fait nous formons à l'usage d'Internet. Cette formation comporte non seulement les aspects techniques (bureautique, navigation et messagerie) mais aussi les précautions et préventions à avoir sur les usages abusifs voire délictueux qui circulent sur le net.

Et si le bénéficiaire rencontre des difficultés à l'usage ?

Alors cette formation initiale se poursuit par un accompagnement téléphonique et/ou par Internet (prise de contrôle du poste à distance).
Cet accompagnement à distance est effectué par l'association AlterNord car la réglementation des services à la personne impose à la structure agréée comme c'est la cas d'AlterNet 21 de ne faire que du service au domicile (et non à distance).
Si l'assistance à distance ne permet pas la résolution des problèmes, c'est alors AlterNet21 qui vient faire l'assistance à domicile.

Quel est le coût de vos interventions ?

C'est 20 euros par mois pendant un an hors fourniture d'accès Internet ou 30 euros par mois avec l'accès Internet.

Qui peut bénéficier de vos services ?

Ce service s'adresse aux personnes à ressources modestes (minima sociaux) pour lesquelles le dispositif « Internet accompagné » reste inaccessible financièrement.
Il est important de préciser que le bénéficiaire récupère la valeur de 10 euros par mois à l'issue de l'année fiscale s'il est imposable ou s'il peut bénéficier du crédit d'impôt.

Quels sont vos projets de développement ?

Nous venons de réaliser une action de sensibilisation en direction des associations du 10e, à l'occasion d'une soirée qui leur a été dédiée à la Maison des Associations. Cette opération a remporté un succès intéressant qu'on ne manquera pas de renouveler dans l'arrondissement.
Par ailleurs, la Mairie de Paris instruit, dans le cadre d'un FSE (Fonds Social Européen), un dossier d'appui à la mise en œuvre d'assistance Internet adaptée aux primo internautes, visant à favoriser la réussite éducative, l'intégration sociale, l'insertion professionnelle, la promotion sociale, l'aide face au handicap et l'appui intergénérationnel. Par ailleurs, à la demande de l'ANPE (Pôle Emploi Services) et à travers les encouragements du bureau de l'insertion de la Ville de Paris, un dossier est actuellement à l'étude pour qu'AlterNet 21 devienne une entreprise d'insertion.

Pour contacter AlterNet 21

Tél. : 01.48.74.48.06
Email : alternet21@laposte.net
Espace numérique à vocation sociale :
29 rue de Bellefond 75009 Paris
M° Poissonnière

LA RUE DES VINAIGRIERS : UNE RUE QUI FAIT SON CHEMIN

Dans la famille des associations de commerçants actives et dynamiques, je voudrais... la rue des Vinaigriers.

Du boulevard de Magenta jusqu'au canal, les boutiques sont variées et nombreuses : les vinaigriers ont disparu, remplacés par un libraire, des galeries, commerces de bouche, créateurs de bijoux, d'objets pour enfants, de lampes et de vêtements... les commerçants de la rue se sont rapprochés et développent des projets communs ou mettent en valeur les initiatives individuelles.

Expositions temporaires, soirées à thème... le marché de Noël, Réinventez Noël, a même fait l'objet d'un article dans le quotidien britannique *The Guardian* !

> Tous les évènements sont recensés sur le blog : www.ruedesvinaigriers.com

ASSOCIATIONS ET CONSEILS DE QUARTIER DU 10e, **FAITES SAVOIR VOTRE SAVOIR-FAIRE**

Les dimanches après-midi d'avril, mai, juin, septembre et octobre, sur simple inscription, gratuitement, vous pouvez disposer d'un chapiteau, acquis par la Mairie du 10e pour le compte du CICA, à installer le long du canal Saint-Martin en face du jardin Villemin.
Inscrivez-vous vite, seuls deux emplacements sont mis à disposition chaque dimanche.

COMMENT PROCÉDER ?

Le matériel (chapiteau, tables, chaises) est stocké dans le kiosque à musique du square. L'installation du stand se fait à 13h et le démontage à 18h. Ils doivent être pris en charge par l'association ou le Conseil de quartier.

> **Plus d'information et inscription auprès de l'équipe de démocratie locale de la mairie du 10e :**
Email : philippe.broucque@paris.fr
Email : ana.esilva@paris.fr
Tél. : 01 53 72 10 77

DU RUGBY, **DANS LE 10e**

• *EMS rugby Mairie de Paris*

Le Rugby Olympique de Pantin s'est lancé à la conquête de Paris. Ce club qui participe depuis quelques années au développement du sport dans le 10e, propose depuis le mois de février, dans le cadre des centres de loisirs, une initiation au rugby pour les jeunes de l'arrondissement à partir de 6 ans..

La pratique du rugby s'inscrit d'une part dans la logique d'une diversification de l'offre sportive dans l'arrondissement et d'autre part dans la volonté de faire partager les valeurs collectives et individuelles que ce sport véhicule tel le respect de l'adversaire, l'engagement, le courage ou la prise d'initiatives.

A la fin de l'année, les sportifs en herbes se retrouveront pour un grand tournoi inter-écoles organisé par le Rugby Olympique de Pantin, en partenariat avec la circonscription des affaires scolaires du 10e arrondissement.

Que les meilleurs gagnent !

> Pour plus d'informations ou renseignements : www.rugbyolympiquepantin.com ou information@rugbyolympiquepantin.com

PRIORITÉ AU LOGEMENT

Le logement est la priorité de la municipalité. Ce n'est pas un « dossier » parmi d'autres, c'est un enjeu majeur pour la ville dont nous voulons dessiner ensemble le visage : le Paris de la mixité sociale et générationnelle.

Atteindre le seuil des 20% de logements sociaux fixé par la loi SRU en 2014 : tel est l'objectif fixé par le Maire de Paris en s'engageant sur 40 000 logements au cours de la mandature. Dans le 10e arrondissement, c'est ainsi 2 000 nouveaux logements sociaux qui doivent être financés en 6 ans, à comparer aux 5 000 logements qui composent le parc social actuel.

Pour l'année 2008, ce sont déjà 480 nouveaux logements sociaux qui ont été financés dans le 10e arrondissement. Parmi eux, des logements adaptés à chacun : des studios, des logements familiaux, des résidences sociales pour les personnes en difficulté.

Dans un arrondissement aussi dense que le 10e, où les parcelles libres sont très rares, la Ville utilise de nombreux leviers pour créer des logements sociaux : préemption lors de la vente d'un immeuble, expropriation par Déclaration d'Utilité Public, inscription au Plan Local d'Urbanisme de réserves « logements sociaux ».

Face à l'urgence de la crise du logement, la Ville se donne les moyens financiers pour assurer le maintien de la mixité sociale dans nos quartiers.

OPÉRATIONS EN CHANTIER

• 2 – 8 rue Hittorf

• 125 rue du Faubourg du Temple

7-23 RUE D'ALSACE : **des logements sociaux dans un projet privé grâce au PLU**

En 2006, à la demande des élus du 10e, le Plan Local d'Urbanisme a réservé 25% de logements sociaux sur la parcelle de l'ancien immeuble de bureaux de la SNCF, situé entre la partie basse de la rue d'Alsace et la rue du Faubourg Saint-Denis. Après la réhabilitation privée de cet immeuble, ce sont donc 45 logements sociaux qui y voient le jour. Les premiers habitants se sont installés en février 2009. Un passage, ouvert en journée, permet de joindre les deux gares sans emprunter l'escalier de la rue d'Alsace et d'admirer le mur végétalisé réalisé, comme celui du musée du quai Branly, par Patrick Blanc.

• Les photos sont issues de l'ouvrage 11-21 rue d'Alsace, reconversion d'un immeuble haussmannien. Ed Ante Prima/AAm éditions. ©Paul Maurer

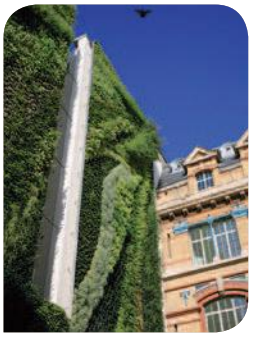

• Mur végétalisé

• 144-146 rue du Faubourg Saint-Denis

23-27 RUE DU CHABROL : **des nouveaux logements et une sortie d'insalubrité**

Les immeubles de part et d'autre de la Cité de Chabrol étaient très dégradés, en particulier après l'incendie du restaurant du 23-25 rue de Chabrol. Dans le cadre de la lutte contre l'habitat insalubre, ils ont été confiés à la SIEMP pour y réaliser une réhabilitation et une construction neuve.
Ce sont donc 8 logements sociaux, ainsi que des locaux d'activité, qui vont être livrés d'ici mai 2009 et redonner vie à la Cité de Chabrol.

DES ATTRIBUTIONS TRANSPARENTES

La commission d'attribution de la Mairie du 10e arrondissement est composée d'élus locaux, des services sociaux, d'associations spécialisées sur l'aide au logement et des bailleurs sociaux.
Elle doit sélectionner les candidats, en choisissant entre des situations souvent très difficiles selon des critères adoptés en conseil d'arrondissement :

> Résidence dans le 10e arrondissement ;
> Urgence de la demande au regard des problèmes suivants : insalubrité, expulsion, maladie, handicap, sur occupation ;
> Ancienneté de la demande ;
> Parent isolé ou jeune couple avec enfant :
> Agent de la Ville de Paris, fonctionnaire ou personne exerçant une activité professionnelle à vocation sociale dans l'arrondissement ;
> Taux d'effort actuel du demandeur (part du budget du demandeur consacrée au loyer).

En 2007, parmi les 4 600 demandeurs du 10e arrondissement, 303 se sont vus proposer un logement social, dont 33 par la commission de la Mairie du 10e, les autres étant attribués sur les autres contingents : Ville de Paris, Préfecture, Paris Habitat, Région, 1% logement.

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL : À SAVOIR

Les demandes de logement social sont à déposer à l'Antenne Logement, au 1er étage de la mairie du 10e. Cette demande doit être renouvelée tous les ans, en mettant à jour les informations sur les revenus et la composition familiale.

Par ailleurs, le Bureau Municipal d'Information sur le Logement vous reçoit sans rendez-vous au 4ème étage (Lundi de 9h30 à 13h00, jeudi de 14h00 à 19h00 et vendredi de 13h00 à 17h00) afin de vérifier avec vous que votre dossier de demandeur de logement est complet et actualisé et faciliter ainsi la prise en compte de votre situation.

• Projet du cabinet d'architectes SOA pour le 125 rue du Faubourg du Temple

• 23 rue Vicq d'Azir

• Angle rue Bouchardon / rue René Boulanger

LA COUR CARRÉE DE L'HÔPITAL SAINT-LOUIS, **UN JARDIN UNIQUE AU CŒUR DU 10e**

Le bâtiment historique de l'hôpital Saint-Louis, magnifique vestige du 17e siècle, est un site exceptionnel du patrimoine de Paris.

Le quadrilatère, ses quatre tourelles d'angles et ses pavillons ont été conçus en pierre de taille et en brique.
La cour intérieure, véritable havre de paix, abrite un jardin de près de 10 000 m².

Ce jardin, propriété de l'hôpital, est ouvert au public du lundi au vendredi et, depuis 2003, grâce à une convention établie entre la Ville et l'hôpital Saint-Louis, également le dimanche en période estivale. Lors du conseil d'arrondissement du 3 mars, sur proposition du Conseil de quartier Faubourg du Temple – Hôpital Saint-Louis, un vœu a été voté à l'unanimité demandant à la Ville d'étendre cette convention au samedi.

Dans un arrondissement très minéral, l'extension des horaires d'ouverture de ce jardin permettrait, grâce à la bonne volonté de la direction de l'Hôpital Saint-Louis, une création nette d'espaces verts relativement facile et peu coûteuse et, pour les habitants du 10e comme pour les visiteurs, un accès plus étendu à un site unique.

LA PISCINE PARMENTIER : OUVERTE À TOUS, SANS EXCEPTION

En juin 2007, après d'importants travaux, le bassin-école Parmentier, réservé auparavant aux scolaires et aux associations, s'est mué en piscine municipale flambant neuve et désormais ouverte à tous les publics.

L'accent a été mis sur l'accessibilité et la sécurité. Pour les personnes en situation de handicap, un ascenseur a été installé, ainsi que des vestiaires. Un travail a été mené afin que soient levés les moindres obstacles restreignant l'accès des personnes handicapées.

Le système Poséidon, surveillance assistée par ordinateur pour la prévention des noyades, permet, associé au professionnalisme des maîtres nageurs, une sécurité maximale.

Avec l'ouverture récente de la piscine Alfred Nakache à Belleville dans le 20e arrondissement, les habitants du quartier ont maintenant accès à deux belles piscines modernes.

Ouverte du lundi au dimanche et, comme toutes les piscines de Paris dorénavant, en soirée jusqu'à 22h, un jour dans la semaine. Le mardi pour la piscine Parmentier, le lundi pour la piscine Château-Landon et le jeudi pour la piscine Nakache.

Bonnet de bain obligatoire...

> ADRESSE : 155 avenue Parmentier (à côté de l'école) Tél. : 01 42 45 44 28
> HORAIRES D'OUVERTURE de la piscine (hors vacances scolaires) :

Lundi : 11h30-13h30
Mardi : 7h-8h30, 11h30-13h30, 18h-22h
Mercredi : 7h-9h, 11h30-18h
Jeudi : 7h-8h30, 11h30-13h30, 16h30-18h
Vendredi : 7h-8h30, 11h30-13h30, 16h30-18h
Samedi : 7h-18h
Dimanche : 8h-18h

PROPRETÉ, **L'AFFAIRE DE TOUS**

Malgré les efforts considérables des services de propreté, certains quartiers de Paris et notamment du 10e restent à un niveau de saleté inacceptable. Le constat est sans appel : sans un changement de comportement de tous les habitants, nos rues ne seront jamais aussi propres que nous le souhaiterions.
C'est le sens de la nouvelle campagne d'affichage de la Ville de Paris (voir ci-contre). « Nettoyer, c'est la responsabilité de la Ville. Mais salir moins, c'est notre responsabilité de citoyen ». Chacun peut contribuer à l'effort de propreté car les dispositifs sont en place : enlèvement des encombrants, tri sélectif, nouvelles sanisettes ultra-modernes, etc.

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS : **appeler le 39 75 ou remplir le formulaire en ligne (téléprocédure) sur emplacements.paris.fr**

Une nouvelle opération concertée de nettoiement approfondi (OCNA) a eu lieu dans le quartier Louis Blanc – Aqueduc (haut de la rue du faubourg Saint-Denis, rue Cail, rue Perdonnet, rue Demarquay, boulevard de la Chapelle) du 30 mars au 12 avril.
Qu'est-ce qu'une OCNA ? Il s'agit d'une opération de grande envergure impliquant, sur deux semaines, différentes directions de la Ville et la mairie d'arrondissement. L'action conjuguée des services de la propreté, des parcs et jardins, de la voirie, de la direction de la prévention et de la protection et des sociétés chargées du dégraffitage, vise à assurer un entretien maximum d'un secteur choisi, tout en sensibilisant les riverains à respecter le niveau de propreté atteint.

LA MAS DES MARRONNIERS

Maison d'Accueil au service des personnes en situation de handicap mental et psychique

La MAS des Marronniers, établissement de l'association Les Amis de l'Atelier, s'est installée il y a un peu plus d'un an dans un hôtel haussmannien entièrement rénové au 59, boulevard de Strasbourg.

Unique à Paris, cette résidence accueille les personnes lourdement polyhandicapées dès l'âge de 18 ans.
Un partenariat s'est mis en place avec la mairie, afin de permettre aux 45 résidents d'assister aux *Mercredix de l'art* mensuels ou aux expositions accueillies en mairie.
C'est aussi avec la collaboration efficace de tout un réseau de commerçants du quartier que l'établissement, inscrit dans le tissu local, fonctionne au quotidien, grâce également au professionnalisme et l'énergie des urgences de Lariboisière et des pompiers.

Tous ces professionnels permettent à la direction et aux équipes éducative, médicale, paramédicale et technique d'apporter un accompagnement sécurisé et chaleureux.

NOUVEL AN **CHINOIS**

Le 28 janvier, Rémi Féraud a donné, devant la mairie, le coup d'envoi de la fête du printemps, ou nouvel an chinois, organisé par l'association des commerçants de prêt-à-porter franco-chinois de la rue du Faubourg Saint-Martin. Danse du lion, défilé du dragon, pétards, musique, l'heure était à la fête lors de cette belle manifestation qui remporte tous les ans un beau succès.
Un repas a ensuite réuni dans la salle des fêtes de la mairie des membres de la communauté chinoise et des représentants d'associations du 10e.

...ET KURDE

En mars, c'était au tour de la communauté kurde de fêter *Newroz* en mairie, à l'initiative de l'Institut kurde, situé rue La Fayette.

Newroz, c'est depuis l'an 612 avant J.C, la célébration du moment où les Kurdes se sont libérés du tyran Dehak, empereur assyrien. Depuis, le 21 mars est un jour sacré pour les Kurdes et pour les autres peuples de la région qui célèbrent cette fête en dansant et en sautant autour de grands feux.
Le 20 mars, ce sont 200 personnes qui ont « mis le feu » à la salle des fêtes de la mairie pour célébrer *Newroz* lors d'un repas festif suivi de danses.

Groupe Socialiste et Radical de Gauche

« Défendre les services publics »

Malgré la crise financière et économique, le gouvernement poursuit la mise en œuvre du programme ultra-libéral du candidat Sarkozy.
En temps normal, cette politique de démantèlement du service public, qui atteint en premier lieu les plus faibles et les plus démunis, est injuste.
Aujourd'hui, à l'heure où le chômage augmente de nouveau et où une partie de la population tombe dans la grande pauvreté, c'est aussi une faute.
Le 10e n'est pas épargné par la politique gouvernementale.

Dans les bureaux de poste de l'arrondissement, 23 emplois sont menacés par un projet de restructuration. Ce qui est à craindre, c'est que les vraies missions de ce service public soient progressivement abandonnées au profit des opérations plus rentables. Rémi Féraud a rencontré la direction de la Poste pour lui exprimer les préoccupations des élus, des usagers et des employés de la Poste. Un vœu en ce sens a été voté en conseil d'arrondissement par la majorité de gauche.

La situation est encore plus alarmante dans les hôpitaux. L'AP-HP (Assistance Publique/Hôpitaux de Paris) voit son statut remis en cause par la réforme Bachelot. La suppression de 700 emplois hospitaliers est envisagée par le gouvernement à Paris : une « faute lourde » selon Bertrand Delanoë, s'exprimant lors d'une visite de l'Hôpital Lariboisière le 24 mars. Les seuls critères de rentabilité mettent aujourd'hui l'hôpital public gravement en danger.

Le service public de l'éducation, peut-être le plus symbolique d'entre tous, doit lui aussi faire face aux baisses de moyens et aux réformes contestables. Les élus du 10e, aux côtés des enseignants et des parents d'élèves, se sont battus l'année dernière contre la diminution de la dotation horaire globale et les projets de suppressions de classes, avec un certain succès. Mais la mobilisation doit continuer, car des mesures de réduction des moyens ont encore été annoncées pour la rentrée prochaine.

Les élus socialistes et radical de gauche restent vigilants et mettront tout en œuvre pour limiter les effets négatifs de cette politique dans notre arrondissement.

Rémi FÉRAUD, Maire du 10e
Eric Algrain, Julien Bobot, Alexandra Cordebard, Hélène Duverly, Elise Fajgeles, Sybille Fasso, Bernard Gaudillère, Salomé Meiers-Naem, Alain-Pierre Peyraud, Paul Simondon, Olga Trostiansky.

Groupe Communiste

« Accès aux soins : produit de luxe ? »

Depuis des années, nous assistons à un lent détricotage du système de protection sociale et de prise en charge de la maladie.

Chaque réforme pèse un peu plus pour le patient. Plus on est pauvre, plus on est malade, plus on paie. Dans notre arrondissement, consulter un spécialiste aux prestations entièrement remboursées par la Sécurité sociale et la mutuelle, relève de l'exploit.

Les centres de santé aussi sont menacés. Avenue Richerand, le centre survit grâce aux subventions de la Caisse Centrale d'Action Sociale d'EDF-GDF. Près du métro La Chapelle, celui géré par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France réduit ses activités et on parle de sa fermeture.

Madame Bachelot, ministre de la santé, a décidé de faire exploser le fleuron de l'hospitalisation française, l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, pourtant plébiscitée chaque jour par ceux qui se rendent à l'hôpital, parfois au prix d'attentes fort longues aux urgences ou qui reçoivent des soins de haut niveau pour des prises en charge de maladies graves.

Tout le monde est contre la réforme en cours : les « patrons » de la médecine et les autres catégories de personnels, de nombreux directeurs d'hôpitaux et les syndicats... De plus, la réduction drastique planifiée des personnels soignants de l'AP-HP se traduira dès cette année et pour les années à venir par des centaines de suppressions d'emplois à Saint Louis et à Lariboisière.

Elus municipaux, nous sommes sans cesse sollicités sur ces questions et nous interpellons les pouvoirs publics en leur faisant part de l'angoisse de la population, notamment des personnes âgées et des plus démunis qui craignent un nouveau recul du remboursement des soins médicaux.

Ces questions peuvent paraître éloignées des responsabilités communales. Pour autant, elles ne laissent pas insensibles les élus locaux et particulièrement les élus communistes qui interviennent et agissent pour que dans le 10e, comme partout ailleurs, se soigner comme il faut, ne devienne pas un luxe réservé aux plus aisés.

Alain LHOSTIS, Conseiller de Paris
Marie Thérèse EYCHART, Adjointe au Maire du 10e

Groupe des Verts

« Souriez, vous êtes filmés ! »

Demain lorsque vous traverserez le 10e arrondissement, que vous irez faire vos courses, que vous emmènerez vos enfants à l'école, vous serez filmés. Toujours, partout, vous serez sous surveillance !
C'est le plan 1000 caméras de vidéosurveillance à Paris.

Ce plan, voulu par le gouvernement, est mis en place sans véritable concertation, sans réelle information sur son efficacité attendue. Cette installation, réalisée sous l'égide de la Préfecture de Police, devrait coûter entre 60 et 85 millions d'euros à l'Etat et une somme encore inconnue à la Ville de Paris qui devra réaménager sa voirie en conséquence.
Pourtant, présentée comme un outil préventif par la Préfecture de Police, la vidéosurveillance a largement fait la preuve de son inefficacité dans les pays qui en font une intense utilisation. A Londres, les responsables de la police britannique parlent d'un véritable fiasco, ils dénoncent le coût exorbitant de ces installations qui n'ont permis d'élucider que... 3% des vols commis sur la voie publique ! Une autre étude britannique conclue que l'argent dépensé en caméras serait bien mieux utilisé en éclairage public, dont il est démontré qu'il diminue la criminalité de... 20 % !

Il ne s'agit pas d'une simple opposition de principe mais d'une question éthique. Il s'agit « simplement » de savoir de quelle société nous voulons ! Voulons-nous d'une société qui sous prétexte de sécurité publique bafoue tous les jours un peu plus les libertés publiques ou voulons nous d'une société respectueuse des droits de chacun ?

Nous ne devons pas oublier que l'humain est au cœur de nos projets de ville. L'utopie technologique tend à le faire disparaître. Nous devons renforcer le lien social et intergénérationnel, nous devons accroître les besoins de la prévention spécialisée, mettre en place des partenariats effectifs avec la police présente dans les quartiers, réfléchir à des aménagements des quartiers. Nous devons répondre lutte contre les discriminations et réduction des risques, nous devons répondre politique de la ville et économie sociale et solidaire. Nous devons apporter des réponses complexes à un problème complexe et ne pas nous contenter d'une réponse simpliste et déresponsabilisante.

Véronique DUBARRY, Adjointe au Maire de Paris,
Chargée des personnes en situation de handicap,
Déléguée au Maire du 10e à la prévention,
la sécurité et aux sports

Mehdi GUADI, Conseiller d'arrondissement
Chargé de l'Urbanisme, du Développement durable
et de l'Economie sociale et solidaire

Groupe UMP et Gauche Moderne

« Vigilance pour la République»

Il s'agit bien sûr de la place de la République, lieu hautement symbolique. La mairie a lancé une opération de réaménagement qu'elle prétend fondée sur la concertation et la transparence. Hélas, les faits démentent cette version officielle.

Tout d'abord, la « concertation » municipale se limite aux 3ème, 10ème et 11ème arrondissements. Être élu du 10ème n'interdit pas de penser que cette place est un élément essentiel de l'organisation de la circulation dans tout Paris.

D'ailleurs, si l'on voulait ignorer cette dimension parisienne, elle se vengerait en provoquant des engorgements considérables sur cette place. Il faut admettre que la place de la République ne sera jamais un square de quartier et avoir le courage politique de le dire.

De même, la mairie a fourni des chiffres de trafic minorés, qui excluent notamment les motos et scooters. Prendre des décisions de fermeture de certaines voies à partir de chiffres biaisés est un non-sens. L'association Vigilance-République, fondée pour défendre une vision raisonnable du projet, a fait ses propres comptages qui contredisent les chiffres officiels.

Il est indispensable de procéder, avant tout décision, à des tests grandeur nature, en coupant temporairement telle ou telle voie pour observer ce qui se passe concrètement.

La place de la République mérite qu'on la rénove. Les terres pleins centraux sont occupés par des véhicules qui y stationnent indûment, les pelouses à l'abandon, les grillages fracturés à plusieurs endroits, etc.

On peut concevoir l'installation d'escaliers mécaniques dans le métro et la suppression d'une voie de chaussée autour des terres pleins à la condition d'offrir des alternatives au stationnement en termes de parkings.

Mais se lancer dans un projet inutile, coûteux et gravement perturbateur pour Paris pour des effets d'annonce est condamnable. Nous ne voulons pas revoir les erreurs commises sur le Boulevard de Magenta ou le parvis de la gare du Nord à la puissance 10.

Serge FEDERBUSCH
Conseiller (Gauche Moderne) du Xème
Président de l'association Vigilance-République

L'OUTRE-MER **DANS LE 10e**

Au moment où l'Outre-Mer prend une part prépondérante dans l'actualité et sur la scène sociale française, il est important de rappeler la place qu'il occupe depuis longtemps sur la scène culturelle et artistique. A l'échelle de l'arrondissement, cette sensibilité culturelle est très présente.

BRASSAGES

• *Denis Balthazar*

Les arts plastiques d'Outre-Mer ont été à l'honneur avec *Brassages 2009*. Organisée par la **Délégation Générale à l'Outre-Mer,** cette exposition présentée du 17 mars au 3 avril en mairie, avait pour objet de promouvoir à Paris des peintres et des sculpteurs ultramarins. Ce sont 23 artistes originaires de tous les DOM-TOM, à l'exception de Mayotte, qui ont présenté leur travail.
Le **CIFORDOM** *(Centre d'Information, Formation, Recherche et Développement des Originaires d'Outre- Mer)* a contribué à la réussite de cet événement en animant, avec le concours des lauréats du prix littéraire FETKANN 2008, quatre rencontres sur les thèmes de la mémoire et des discriminations, la recherche, la poésie et les contes. Lors du vernissage, le défilé de mode du Guyanais Patrick Lafrontière a été particulièrement remarqué.

DANIEL **MAXIMIN**

Ce poète et romancier originaire de la Guadeloupe est résident du 10e. Il a d'ailleurs écrit un texte d'hommage au Canal Saint-Martin : *Une voix sous berge* dans le recueil *Paris Portraits (Folio Gallimard 2006)* et est l'auteur de nombreux ouvrages parmi lesquels *Tu, c'est l'enfance (Grand prix Maurice Genevoix de l'Académie Française en 2004)*, *Les fruits du cyclone. Une géopoétique de la Caraïbe* et *L'invention des désirades* qui ressort cette année en Points-poésie.

En 1997, il a coordonné la célébration nationale du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Et c'est en ami intime qu'il a prononcé l'hommage à Aimé Césaire lors de ses obsèques nationales, le 20 avril 2008. Pour la Mairie, dans le cadre des Mercredix de l'art, il a organisé la soirée ***« Connivences Antillaises »***, lecture accompagnée musicalement par le pianiste Alain Jean-Marie.

LES ASSOCIATIONS **LOCALES**

Dans le domaine des arts vivants, notamment celui de la musique, le 10e arrondissement est riche d'initiatives associatives.
Fidèles aux manifestations musicales telles que la fête de la musique, plusieurs associations nous font partager les rythmes et chants de la Caraïbe.

L'association culturelle de l'hôpital Saint-Louis qui fait vivre régulièrement dans nos quartiers la culture de la Guadeloupe, Tak Pitak qui nous enseigne le Bélé de la Martinique, et l'association REALI qui maintient la tradition avec son festival dédié au Gwo Ka.

• **Association culturelle de l'hôpital Saint-Louis**
1, avenue Claude Vellefaux
www.aslc-paris.org

• **Tak Pitak**
30, rue du Château d'Eau
www.takpitak.com

VICTOR SCHOELCHER, FIGURE HISTORIQUE

Au-dessus du porche du 132 Faubourg Saint-Denis, on voit deux plaques de marbre en l'honneur d'un homme né à cette adresse : **Victor Schoelcher, 1804-1893.** Elles furent posées à la suite de son entrée au Panthéon en 1949, soit un siècle après la grande œuvre de sa vie, le décret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848.
Fils d'un porcelainier célèbre, Schoelcher ne s'était pas intéressé au commerce, lui préférant de loin arts et idées. Mais en 1829, à Cuba, Schoelcher découvrit avec horreur l'esclavage. Dès lors, écrivant livres et articles aussi brillants que réfléchis, il se dépensa sans compter pour dénoncer l'esclavage, son idéologie absurde et son fonctionnement dévastateur. Ardent républicain, opposé à Napoléon III, il resta dix-huit ans en exil sans baisser la garde et de 1871 à sa mort fut député puis sénateur de la Martinique. En 2004, l'association Histoire et Vies du 10e avait demandé à la Mairie de Paris deux actions : que les plaques sur la maison du Faubourg Saint-Denis soient restaurées, et qu'une œuvre d'art en l'honneur des combats de Schoelcher, commandée à un artiste issu de l'Outre-Mer, soit installée dans l'arrondissement. Les plaques – dont l'une comporte un médaillon sculpté par la Martiniquaise Marie-Thérèse Lung-Fou - ont été remplacées à l'identique en 2007. Quant à l'œuvre de création, la Mairie du 10e a l'intention de l'intégrer dans le futur réaménagement de l'esplanade devant la gare de l'Est : une reconnaissance méritée d'une étape historique importante.

Dominique Delord

Jean-Marie Bireaud

L'HOMME DU CANAL… AGITATEUR DE CONVIVIALITÉS

Président du CRL10 – l'association qui gère les centres d'animation du 10e – depuis 2008 et président, fondateur en 1995, de l'association CANAL, **Jean-Marie Bireaud** ne supporterait d'être résumé à des étiquettes.
C'est aussi parce qu'il est pétri de convictions dans les valeurs modernes de l'éducation populaire, qu'il s'est attaché, dans ses activités professionnelles et militantes à lier les choses et à relier les gens. Ce, en toute modestie et en toute convivialité. Mais reprenons au fil du temps, au gré du courant…

L'homme du Canal Saint-Martin n'est pas rôdeur ou éclusier, mais anciennement ingénieur et urbaniste et toujours promeneur attentif. Avec quelques participants du journal associatif intitulé *la Gazette du Canal,* il a fondé l'association CANAL pour la valorisation du quartier. Parmi les pionniers de la réhabilitation des berges de cet artificiel cours d'eau trop longtemps négligé, il interrogea alors les pouvoirs publics sur la possibilité de piétonniser ces voies en fin de semaine. L'association permit d'accompagner l'expérimentation qui fut alors acquise, le dimanche ; chose inédite alors dans tout Paris.

Depuis le « Canal Piéton » constitue l'un des quartiers de l'opération municipale « Paris Respire ». Plus récemment le Canal Saint-Martin a été envisagé en tout ou partie comme prolongement du Réseau Vert, axe de semi-piétonnisation pérenne.

C'est aussi le devenir du Bassin Louis Blanc qui interpelle aujourd'hui. L'association CANAL a posé ses requêtes face aux possibles aménagements à venir : par exemple, il est fondamental pour Jean-Marie et ses amis que les deux berges soient traitées de la même façon et que jamais l'une devienne un cheminement de circulations douces, privilégié au détriment d'une autre transformée en autoroute urbaine.

Surtout, rapidement après sa création l'association Canal a ambitionné de contribuer à la promotion culturelle du quartier, et ont été créés des événements réguliers : le pique-nique du Canal Saint-Martin, les « Vents sur le Canal » et surtout le rassemblement de chœurs « Voix sur Berges ».

Cette rencontre annuelle, sur les quais du 10e arrondissement, de chorales parisiennes, provinciales, étrangères, se tient comme la démonstration que quelques habitants peuvent attirer près d'eux des animations de haute qualité artistique et teintés, toujours et profondément, de la plus simple et plus significative des convivialités. Les « Voix sur Berges » illustrent aussi, aujourd'hui, avec le soutien des centres d'animation (Espace Jemmapes, Château Landon, Jean Verdier et Grange-aux-Belles) et de leur association le CRL 10, l'ouverture que ces centres ont su marquer dans l'arrondissement, vers les habitants et vers les autres associations.
Ainsi, alors qu'il préside le CRL10, Jean-Marie Bireaud y entretient l'ambition de véhiculer, par delà l'éducation populaire, le vivre-ensemble. Il pourrait vous dire, sur le Canal, dans les centres d'animation, n'importe où : *« sois le bienvenu, qui que tu sois. Sois toi-même. Soyons ensemble. Apprenons ensemble, apprenons les uns des autres. N'ayons peur de rien. Les fêtes comme la vie : si tu as les mains dans les poches, apporte quand même ton sourire, et si tu n'es pas d'humeur à sourire, raison de plus pour que tu viennes ! Que tu viennes à la fête, et que tu ailles de l'avant dans la vie ! ».* Irrésistible, au fil de l'eau ; tranquille, mais pas trop.

Alban Dinin

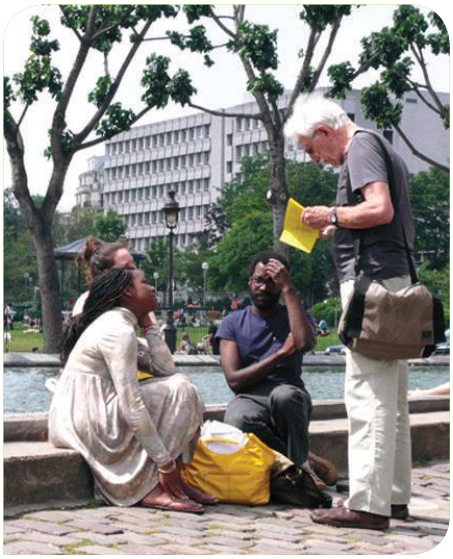

LA NOUVELLE « MÉGARE » DE L'EST... DE PARIS

Classée parmi les six plus beaux monuments de Paris[1], l'embarcadère de Strasbourg prend le nom de gare de l'Est en 1854 avec les concessions des lignes de Paris à Mulhouse et de Nancy à Gray.

L'emplacement choisi, à proximité du canal et de la route d'Allemagne (axe médiéval passant par Meaux, aujourd'hui rue de la Grange-aux-Belles, rue de Meaux et dans le prolongement, avenue Jean-Jaurès) concilie les besoins du marché parisien avec la forte concentration des circuits commerciaux (trafics routiers et des canaux).

Confiée à l'architecte François Duquesney (qui réalisa les plans d'une aile de l'École des Mines à Paris), l'architecture monumentale de l'embarcadère de Strasbourg détonne par rapport au néo-classicisme des autres gares parisiennes. Sa conception est d'ailleurs vivement critiquée par le Conseil Général des Ponts et Chaussées en raison de «son excentricité» et «du mélange de styles». Toutefois, elle suscita, par la suite, un intérêt méritoire et le modèle fut exporté un peu partout en Europe (gares Termini, à Naples, en Espagne, à l'Ouest de Budapest...).

Tête de pont pour l'envoi des soldats au front, la gare de l'Est est aussi le réceptacle de la mémoire de la Grande guerre où sang et larmes mêlés ont exprimé alternativement patriotisme et pacifisme. Dans le hall des « Départs », (côté rue d'Alsace) le tableau du peintre américain Albert HERTER dont le fils a été tué le 13 juin 1918, près de Château Thierry, a immortalisé la jeunesse fauchée dans « la fleur de l'âge ». Cette fleur, le peintre l'a représentée au bout du fusil - douloureuse ironie – du personnage central qui offre sa poitrine à la mort. Une fresque empreinte de retenue et de gravité, un saisissant contraste avec les accents revanchards et guerriers qui s'expriment encore en 1926, le jour de l'inauguration du tableau.

LES TRAVAUX DE DÉDOUBLEMENT DE LA GARE EN 1930

Après l'armistice, le projet de transformation de la gare va être repris et réalisé au cours de la décennie suivante. C'est le plus grand chantier public de l'après guerre, car il ne passe pas moins de 7 lignes de tramways par la gare de l'Est, et il n'est pas question d'interrompre les circulations pendant la durée des travaux.

La façade de la gare est doublée empiétant de 65 mètres sur la rue du Faubourg Saint-Martin, déplacée à droite. L'architecte Bernault a conçu et dirigé les transformations de la gare, conciliant l'apport historique du monument avec les nécessités du trafic en lui apportant la note « Art déco » sur les coupoles intérieures ainsi que dans la forme géométrique de l'aile Saint-Martin, restaurée récemment pour l'accueil du TGV Est.

UNE NOUVELLE ENCEINTE URBAINE

Libérée des enjeux stratégiques dont elle fut l'objet pendant les guerres, la gare de l'Est se dresse aujourd'hui comme une porte ouverte sur la ville. Grâce à son exceptionnelle monumentalité, elle est devenue un lieu de villégiature, une «agora des temps modernes» où se produisent alternativement des animations et des manifestations culturelles: stands régionaux, librairies, orchestres de rock ou de musique classique, expositions de peintures, de sculptures...

Survivance, à Paris, d'une concentration de transports inégalée, la réalisation du TGV-Est parachève le plus grand complexe de réseaux de transports européens dans le quartier des deux gares.

Patrick Cognasson

[1] Revue Le « Magasin Pittoresque », la gare de chemin de fer de Paris à Strasbourg, 1851